



# THÈME 1 Sous-thème 1 # Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée - Mémo 1/7

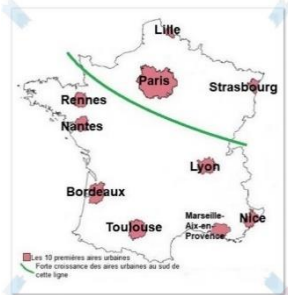


QCM

- 93% de la population vivent dans une aire urbaine
- 699 aires urbaines en 2020
- Aire urbaine de Paris : 13 millions d'habitants
- Métropolisation du territoire : concentration des activités, des emplois et des services dans les grandes aires urbaines

- Augmentation des déplacements quotidiens à l'intérieur des aires urbaines
- À l'intérieur des aires urbaines c'est + de pollution, embouteillages, perte de temps
- Développement des mobilités entre les aires urbaines

Développement des mobilités



Une France urbaine

Mémoriser les connaissances

Un fort étalement urbain

Des centres-villes repensés

- Développement de l'habitat pavillonnaire
- Diminution des espaces naturels et agricoles
- + de pollution, + de besoins, négatif pour le développement durable

- Centres villes en crise (abandon, perte d'activités, pollution, embouteillages, insécurité...)
- Rénovation des centres villes pour répondre à la crise
- Rénovation des quartiers délabrés, transports durables et souples, voitures limitées, friches industrielles transformées en éco quartiers...

**Le vocabulaire**

**Agglomération (une)** : territoire constitué par une ville-centre (une commune) et sa banlieue (plusieurs communes).

**Aire urbaine (une)** : ensemble de communes proches les unes des autres, avec une ville-centre, sa banlieue et des communes périurbaines (dont au moins 40% des habitants travaillent dans la ville-centre).

**Commune (une)** : territoire géré par un maire ; une commune peut-être rurale (moins de 2000 hab.) ou urbaine (plus de 2000 hab.).

**Développement durable** : le développement durable a pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins du futur.

**Métropolisation (la)** : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

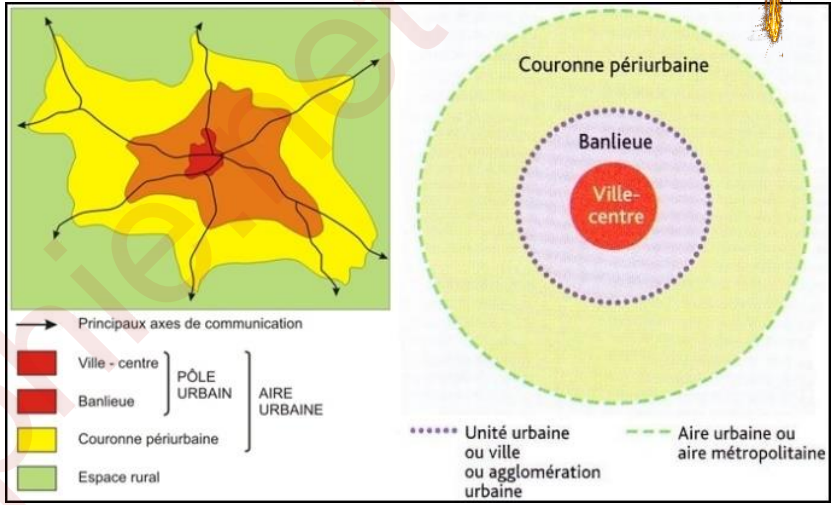
**Mitage (le)** : multiplication des constructions dans les zones rurales. L'étalement des aires urbaines se fait au détriment des campagnes.

**Périurbanisation (la)** : extension de la ville dans les espaces ruraux environnants.

**Tourisme de masse (un)** : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

**Urbanisation (l')** : transformation d'un espace rural en espace urbain.

## Schémas & Cartes



| Population ville centre |                             | Population Aire urbaine |
|-------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| 2 240 621               | Paris 1                     | 12 223 100              |
| 496 343                 | Lyon 2                      | 2 165 785               |
| (uniquement Marseille)  | Marseille-Aix-en-Provence 3 | 1 718 281               |
| 852 516                 |                             |                         |
| 453 317                 | Toulouse 4                  | 1 232 398               |
| 228 652                 | Lille 5                     | 1 158 306               |
| 241 287                 | Bordeaux 6                  | 1 127 776               |
| 343 629                 | Nice 7                      | 1 001 295               |
| 291 604                 | Nantes 8                    | 873 133                 |
| 274 394                 | Strasbourg 9                | 802 437                 |
| 209 860                 | Rennes 10                   | 727 357                 |

Auteurs Fourrier & Lavie 2023





QCM

# THÈME 1 Sous-thème 2 # Les espaces productifs et leurs évolutions - Mémo 2/7

# 2

- Désindustrialisation et tertiarisation de l'économie
- Métropolisation de l'industrie et des services
- Spécialisation des espaces agricoles

- Avoir accès aux infrastructures de transports (autoroutes, aéroports, rail, fleuves, ZIP)
- Être proche des centres de recherche et des universités
- Accès à une main-d'œuvre qualifiée

## Espaces productifs et mondialisation

## Nouveaux facteurs de localisation

## Mémoriser les connaissances

## Rôle des acteurs publics et privés

## Une recomposition des espaces productifs

- Acteurs privés : les entreprises délocalisent, produisent de l'étranger, importent, exportent, innovent
- Acteurs publics : l'État et les collectivités territoriales aménagent les territoires et encouragent l'innovation mais n'empêchent pas la désindustrialisation et les délocalisations
- Acteurs publics : l'UE soutient certains secteurs (agriculture) et aménage le territoire (FEDER)

- Reconversion des anciennes régions industrielles du Nord et de l'Est
- Forte attractivité des régions du Sud et de l'Ouest (hautes technologies, tourisme)
- Spécialisation et intégration à la mondialisation de certaines régions agricoles (Bassin parisien, grands vignobles)

## Le vocabulaire

**Développement durable** : le développement durable a pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins du futur.

**Espace tertiaire (un)** : espace qui regroupe des activités de services (commerces, administrations, transports, banques, etc.).

**FEDER (Fonds européen de développement régional) (le)** : l'organisme chargé de favoriser le développement durable et de réduire l'écart de développement entre les régions de l'U.E. en accordant des aides financières aux régions les plus pauvres de l'UE,

**Haute technologie (la)** : les industries de pointe dans les domaines de l'information et de la communication (TIC), de l'aérospatial ou des biotechnologies.

**Métropolisation (la)** : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

**Technopôle (un)** : pôle d'activités associant la recherche (universités, grandes écoles) et les industries de pointe (informatique, électronique, pharmacie...).

**Tourisme de masse (un)** : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

**Zone industrielo-portuaire (une)** : site regroupant un port, des usines et des raffineries (ex : le Havre, Marseille, Dunkerque).

## Schémas & Cartes



Auteurs Fourrier & Lavie 2023



# THÈME 1 Sous-thème 3 # Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts - Mémo 3/7



QCM

- Une densité inférieure à 30 habitants par km<sup>2</sup>
- 42% du territoire mais 6,5% de la population
- Faibles densités entre le Nord-Est et le Sud-Ouest
- Faibles densités en montagne

- Agriculture productiviste (produits chimiques, mécanisée) majoritaire dans les espaces de grandes cultures (Beauce, Aquitaine, Champagne) et dans les élevages intensifs (Bretagne...)
- Agriculture viticoles prestigieuses (Bordeaux, Champagne, Bourgogne, Côte du Rhône...)
- Agriculture en crise dans les espaces de moyennes montagnes (Massif Central, Jura)
- Agriculture biologique très minoritaire mais en développement localement

Les espaces de faible densité

Dynamiques agricoles

Mémoriser les connaissances

Développement du tourisme

Dynamiques démographiques

- Tourisme vert et tourisme culturel en zone rurale
- Tourisme dans les stations de sports d'hiver
- Tourisme dans les parcs régionaux et nationaux

- Vieillesse de la population, désertification rurale, plus de services (pas de commerces, pas d'école...)
- Arrivée de nouveaux habitants, des néo-ruraux : retraités, résidences secondaires, familles

## Le vocabulaire

**Dynamique** : changement, évolution et, par extension, capacité à changer, à évoluer. Une dynamique peut-être positive ou négative, elle peut traduire l'extension d'un espace, son enrichissement comme le déclin d'un espace, ses crises.

**Néo-rurale (néo-ruraux)** : population ayant quitté les villes pour s'installer dans les villages ou dans les espaces périurbains.

**Parc national** : parc naturel dont l'objectif est de préserver les paysages et la vie sauvage qui s'y trouvent, tout en permettant au plus grand nombre de touristes d'en profiter.

**Parc naturel régional (PNR)** : une portion de territoire créée pour protéger et développer économiquement de grands espaces ruraux habités.

Auteurs Fourrier & Lavie 2023



## Schémas & Cartes



### 1. Des espaces agricoles dynamiques

- Des espaces viticoles prestigieux
- Des régions d'élevage intensif
- Des régions de céréaliculture très dynamique

### 2. Des espaces touristiques

- Des massifs montagneux favorables au tourisme vert et aux sports d'hiver
- Des espaces valorisés par le tourisme vert
- Des sites classés au patrimoine mondial de l'humanité

**Tourisme balnéaire (le)** : ensemble des activités de loisirs liées aux vacances en bord de mer.

**Tourisme culturel** : tourisme qui a pour but de faire découvrir le patrimoine culturel et le mode de vie des habitants d'un lieu.

**Tourisme de masse** : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

**Tourisme vert (le)** : tourisme axé sur la découverte de la nature et du monde rural.





# THÈME 2 Sous-thème 1 # Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles - Mémo 4/7



QCM

- Assurer l'accès aux équipements publics pour tous (transports, culture, santé...)
- Rénovation urbaine pour favoriser la mixité sociale
- Aménager les territoires de façon durable
- Améliorer la compétitivité des territoires

## Pourquoi aménager ?

## Mémoriser les connaissances

### Qui aménage ?

- Ceux qui décident : l'U.E. (FEDER), l'État, les collectivités territoriales (régions, départements, inter communautés, communes)
- Ceux qui réalisent : les entreprises (routes, ponts, collèges...)
- Les habitants et les associations peuvent donner leurs avis ou s'opposer

### L'aménagement doit réduire les inégalités entre les territoires

- Inégalités entre Paris qui concentre tout et le reste du territoire
- Inégalités entre les interfaces (littoraux, frontières et les espaces ruraux)
- Inégalités entre les quartiers centraux et les banlieues

### Le vocabulaire

**Acteurs** : ensemble de ceux qui, par leurs comportements, agissent sur l'espace (individus, ménages, associations, entreprises, collectivités territoriales, État, FEDER...). Ce pouvoir d'agir sur l'espace dépend des intérêts, des moyens et des stratégies de chaque acteur. Par leur action collective, les acteurs produisent un territoire.

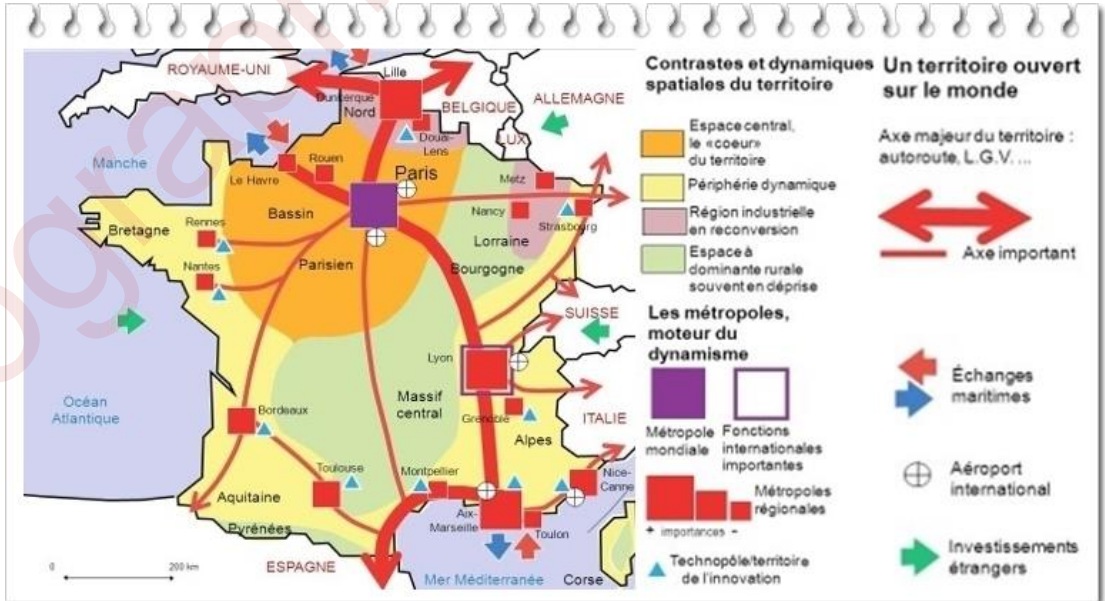
**Aménagement du territoire (l')** : ensemble des mesures prises par un État pour développer ses différentes régions en en réduisant les déséquilibres. Il s'agit donc de chercher à éviter les concentrations excessives dans les principales agglomérations comme les abandons complets de certains espaces ruraux.

**FEDER** (Fonds européen de développement régional) (le) : l'organisme chargé de favoriser le développement durable et de réduire l'écart de développement entre les régions de l'U.E. en accordant des aides financières aux régions.

**Inégalités socio-spatiales (des)** : inégalités sociales (de richesse) qui sont visibles dans l'espace entre deux quartiers, par exemple des grands ensembles et un quartier pavillonnaire.

**Prospective territoriale** : c'est la démarche qui propose divers scénarios pour le futur d'un espace. La prospective s'intéresse au futur, elle s'intéresse - à différentes échelles et échéances spatiales et temporelles - aux conditions et caractéristiques de durabilité et renouvelabilité des ressources (ressources naturelles, ressources énergétiques, ressources génétiques et en biodiversité, ressources spatiales et foncières, ressources sociales et humaines...),

Auteurs Fourrier & Lavie 2023



- ### L'aménagement et le territoire
- ➔ 22 grandes métropoles régionales disposent de la plupart des aménagements
  - ➔ 8 régions sur 18 ont des aménagements frontaliers
  - ➔ 25% de la population française vit dans un espace rural profond, marqué par des problèmes d'aménagement (faible présence de services publics et de commerces, d'infrastructures de transports).



Schémas & Cartes



# THÈME 2 Sous-thème 2 # Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique - Mémo 5/7

QCM

- Éloignés de la métropole
- Isolés, climats plus difficiles, aléas nombreux (cyclones, éruptions volcaniques)
- Grande biodiversité (récifs coralliens, forêt amazonienne)
- Liaisons aériennes
- Échanges commerciaux
- Aides spécifiques de la métropole et de l'UE
- Les DROM sont peu intégrés à leur aire régionale

Des espaces particuliers

Liens avec la métropole et l'UE

Mémoriser les connaissances

Des aménagements spécifiques

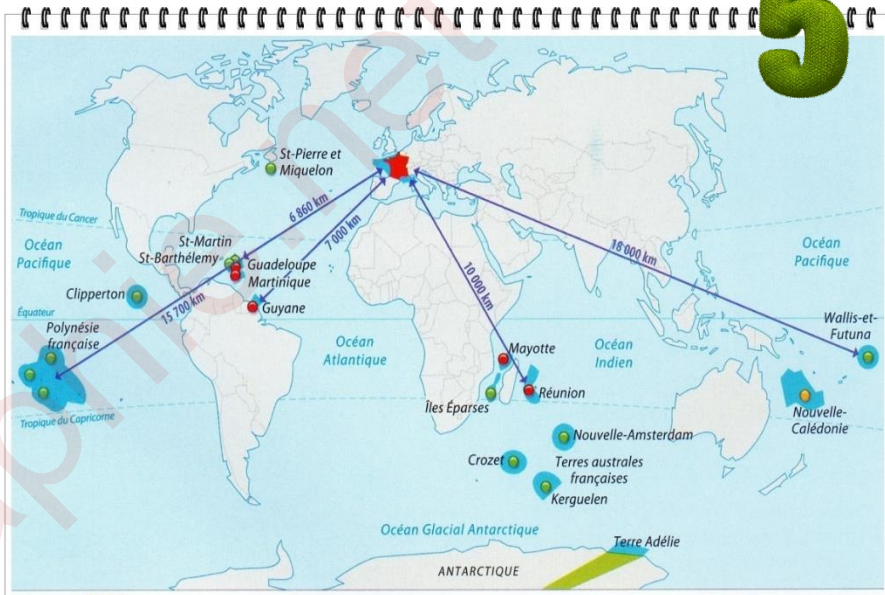
- Pour réduire l'isolement : construction de ports, d'aéroports, de ponts (infrastructures de transports)
- Pour développer l'économie : aménagements touristiques (stations balnéaires)
- Pour réduire les inégalités socio-économiques : rénovation urbaine, équipements médicaux, scolaires...

Auteurs Fourrier & Lavie 2023



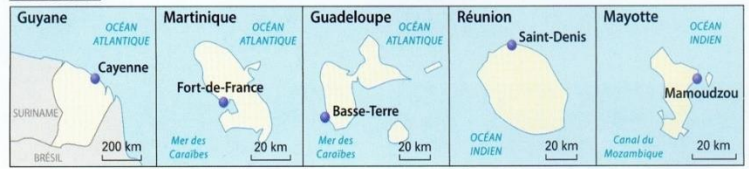
## Schémas & Cartes

5



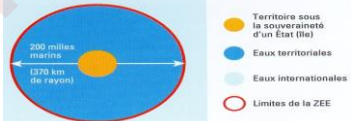
- France métropolitaine
- Zone économique exclusive française (ZEE)
- Département et région d'outre-mer (DROM)
- Collectivité d'outre-mer (COM)
- Collectivité sui generis
- Préfecture

### Les 5 DROM



### Le vocabulaire

**DROM** : les départements et régions d'outre-mer ; ils sont au nombre de 5 (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte).



**Collectivités d'outre-mer** : territoires français situés hors de la métropole et qui bénéficient de davantage d'autonomie que les DROM : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna.  
**ZEE (une)** : zone économique exclusive, espace marin (370 km autour des côtes), sur lequel un État a seul le droit d'exploiter les ressources (pêche, exploitation des gisements sous-marins).





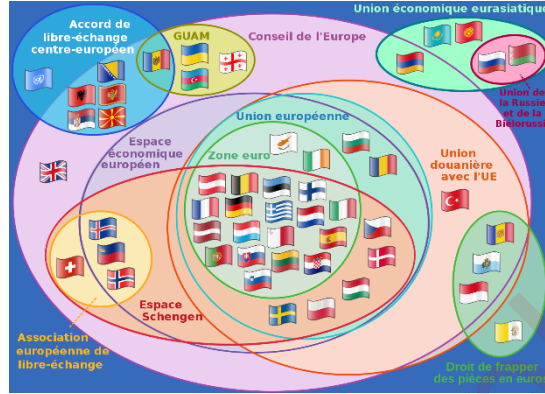


## QCM

### Le vocabulaire

- Erasmus** : le programme européen permettant à des jeunes d'étudier dans un autre pays de l'UE.
- Espace Schengen** : espace de libre circulation des personnes au sein de l'UE.
- FEDER (Fonds européen de développement régional)** (le) : l'organisme chargé de favoriser le développement durable et de réduire l'écart de développement entre les régions de l'U.E. en accordant des aides financières aux régions les plus pauvres de l'UE (les PECO par exemple).
- Interface (une)** : espace permettant le contact entre deux territoires différents (terre-mer) qui sert à des échanges commerciaux et culturels.
- LGV** : lignes à grande vitesse pour les trains.
- Mégalopole européenne (la)** : ensemble urbain européen qui s'étend de la région de Londres à celle de Milan par la vallée du Rhin.
- Régions transfrontalières** : régions appartenant à deux États différents où de nombreux échanges économiques et culturels se font par-delà la frontière (exemple avec le Pays-Basque).

## Schémas & Cartes



### 27 États unis

- Un marché commun
- Une monnaie commune
- Un espace de libre circulation des personnes (espace Schengen)
- Des valeurs communes
- Des réseaux de transports européens
- Politique de cohésion pour les États moins développés (FEDER)
- Des politiques communes (politique agricole commune, ERASMUS+, ...)

### Une UE à consolider

- Des citoyens eurosceptiques
- Des États moins engagés
- Des politiques communes pas suivies par tous
- Un manque de démocratie, des institutions compliquées
- Des déséquilibres économiques toujours importants
- Politique migratoire en crise
- BREXIT : sortie du R.U. de l'U.E. en 2021

### Mémoriser les connaissances

### La France dans l'U.E.

- Le territoire métropolitain en position de carrefour entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud (des avantages mais aussi des inconvénients)
- Une intégration plus forte pour les régions frontalières (Sud, Sud-Est et Est)
- Une intégration plus forte pour des métropoles fortement intégrées au projet européen : Strasbourg avec le Parlement européen, Toulouse avec l'assemblage de l'Airbus (avion européen)





- France : présence militaire planétaire, puissance nucléaire, membre du Conseil de sécurité de l'ONU
- EU : membre du G20, aide au développement
- France : puissance économique, poids des Firmes transnationales (FTN), 2<sup>e</sup> ZEE mondiale
- UE : puissance économique, financière et commerciale, FTN,

- France : francophonie, cinéma, patrimoine, Parc Disney, tourisme
- UE : musique, cinéma, art, patrimoine, gastronomie, tourisme, architecture, démocratie, liberté

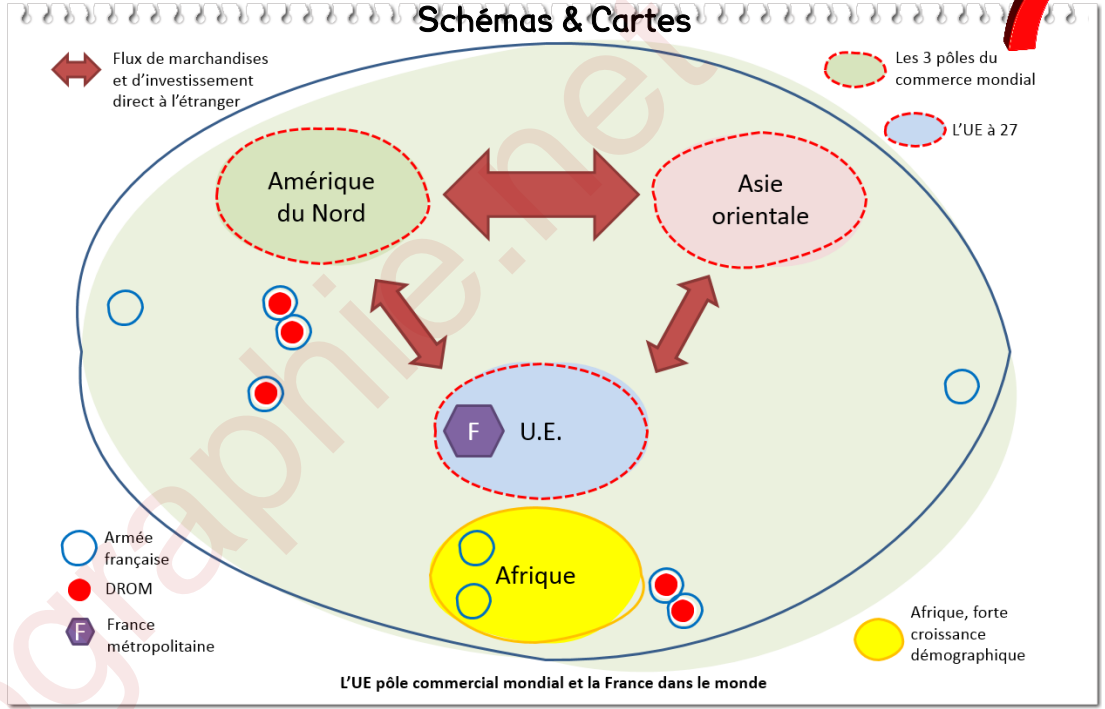
**L'influence géopolitique et économique (hard power)**

**L'influence culturelle (soft power)**

**Mémoriser les connaissances**

**Les limites de l'influence**

- France : concurrence du modèle anglo-saxon, fragilité démocratique (cyber-attaques, abstention, mouvement des gilets jaunes), influence de la Chine, dépendance pour les importations industrielles et de matières premières
- UE : divisions internes, Brexit, dépendance énergétique et militaire, manque de cohérence dans les politiques, concurrence du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de la Russie (BRICS)



Auteurs Fourrier & Lavie 2023

### Le vocabulaire

**Agroalimentaire** : ensemble des industries qui transforment les productions agricoles en produits alimentaires.

**Collectivités d'outre-mer** : territoires français situés hors de la métropole et qui bénéficient de davantage d'autonomie que les DROM : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna.

**Délocalisation industrielle (Ia)** : dans une entreprise, c'est l'installation d'établissements industriels dans des sites différents du siège social, notamment à l'étranger, afin de bénéficier de meilleures conditions de production ou de nouveaux marchés.

**DROM** : les départements et régions d'outre-mer ; ils sont au nombre de 5 (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte).

**FTN (firme transnationale)** : entreprise possédant au moins une filiale à l'étranger.

**Hard power** (« puissance dure ») : représente les éléments imposables de la puissance d'un État comme par exemple ses armes, la guerre, son territoire, son économie, sa politique...

**Instituts culturels européens à l'étranger** : Réseau regroupant des instituts culturels et de promotion des langues nationales de l'Union européenne, avec une coordination entre les institutions centrales à Bruxelles et des groupes dans différentes villes du monde.

L'objectif est de créer des partenariats efficaces entre les organisations participantes, d'améliorer et de promouvoir la diversité culturelle et linguistique et la compréhension entre les sociétés européennes et de renforcer le dialogue et la coopération avec les pays hors d'Europe.

**Services (Ies)** : ensemble des activités ni agricoles ni industrielles (par exemple, les banques, les transports, la publicité, le tourisme, l'enseignement, la santé, le commerce, la distribution).

**Soft power** (« puissance douce ») : représente les éléments non imposables de la puissance d'un État comme par exemple la langue, l'influence culturelle.

**ZEE (une)** : zone économique exclusive, espace marin (370 km autour des côtes), sur lequel un État a seul le droit d'exploiter les ressources (pêche, exploitation des gisements sous-marins).

